

AGENT THERMAL

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

L'agent thermal prend en charge les curistes dans les unités de soins thermaux des établissements thermaux. Il délivre les soins thermaux à l'exception des soins administrés par les professionnels de santé et assiste les curistes dans les soins thermaux qu'ils réalisent en autonomie.

A l'issue de la formation l'agent thermal est capable de :

- Réaliser des soins thermaux prescrits par le médecin dans le respect des protocoles de soin en vigueur dans l'établissement.
- Transmettre les informations et organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Etablir une communication adaptée aux différents types de curistes accueillis.
- Accompagner les curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement.

CONTENU

Bloc de compétences 1

Réalisation des soins thermaux prescrits par le médecin dans le respect des protocoles de soin en vigueur dans l'établissement

- Les fondamentaux de la pratique thermale : anatomie et physiologie, pathologie et cure thermale, techniques et pratiques thermales (boissons, bains, douches, boues, vapeurs, soins particuliers).
- Mise en œuvre des soins thermaux : mise en route des équipements, prise en compte de la prescription médicale, installation du curiste, mise en œuvre du soin, nettoyage et désinfection des équipements.

Bloc de compétences 2

Transmission des informations et organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

- Travail en équipe pluri professionnelle en établissement thermal : les différents services, les fonctions partagées, les fonctions spécifiques aux professionnels de santé, la circulation de l'information, la gestion des flux dans les équipements.

Bloc de compétences 3

Communication adaptée aux différents types de curistes accueillis dans l'établissement thermal

- Accueil des curistes : importance de l'accueil, les fondamentaux d'un accueil réussi
- Information des curistes : rôle de l'agent, information sur le thermalisme et à usage professionnel
- Gestion des situations relationnelles difficiles : signaux d'alerte, prévention et gestion des conflits.

Bloc de compétences 4

Accompagnement des curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité

- Malaises et incidents thermaux : les principaux incidents ; les signes évoquant un risque
- Gestes et postures de sécurité : anatomie, effets de la manutention, principes de sécurité, analyse des risques...
- Premiers secours : protection, alerte, intervention

Bloc de compétences 5

Mise en oeuvre des techniques d'entretien des cabines et des équipements thermaux propres à l'établissement thermal

- Hygiène en établissement thermal : définition, contraintes, risques
- Pratique e l'hygiène thermale : nettoyage, désinfection, opérations d'entretien, les produits, les protocoles, les techniques.
- L'hygiène du personnel ; l'hygiène des curistes

Sensibilisation à la digitalisation du métier

Techniques de Recherche d'Emploi

Stage en entreprise

Evaluation – validation – Bilan

PUBLICS

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des savoirs de base, connaissance de l'environnement professionnel. Aptitudes physiques nécessaires à l'exercice de la fonction - Sens du relationnel.



DURÉE INDICATIVE

575 heures,
stage en entreprise de 5 à 6 semaines
inclus.
(durée ajustable selon votre situation :
nous consulter).

DATES DE SESSION(S)

1 session par an
Nous consulter

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme

Lycée Astier
4 chemin de la Dalmette, quartier
Roqua
07200 AUBENAS

CONTACT

04 75 82 37 90
contact@greta-ardechedrome.fr

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS

DÉLAI D'ACCÈS

Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves en cours et /ou fin de formation
Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel

VALIDATION

Attestation de fin de formation

service valideur

Le Greta remet une attestation de formation
Le Greta délivre une attestation des acquis

TARIF

4680 €

Nous consulter pour un parcours personnalisé.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Autres financements
CPF
CPF de transition
Financement individuel
FNE Formation
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences
ProA

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

**INDICATEURS 2023****Taux de réussite**

96% de réussite pour l'ensemble des formations santé social

Taux de satisfaction

100% de satisfaction pour cette formation

Taux de retour à l'emploi

83% de retour à l'emploi à 6 mois pour l'ensemble des formations santé social

MAJ le 12/04/2024

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS